



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inondations et adaptation au changement climatique

Question au Gouvernement n° 354

Texte de la question

INONDATIONS ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Le Feur.

Mme Sandrine Le Feur . Madame la ministre de la transition écologique, les inondations en Ile-et-Vilaine, qui ont frappé des milliers d'habitants, ne seront malheureusement pas les seules cette année. Le groupe Ensemble pour la République, ma collègue Christine Le Nabour, députée d'Ile-et-Vilaine, et moi-même avons une pensée pour les familles touchées et pour les secouristes mobilisés sans relâche.

En Bretagne comme partout en France, les citoyens nous font part d'un sentiment d'épuisement. La crise climatique dépasse les frontières géographiques, sociales et politiques. Aucun Français n'est à l'abri.

À chaque inondation, incendie ou tempête, l'État réagit en urgence : reconnaissance accélérée de l'état de catastrophe naturelle, aide aux communes, déploiement des secours. C'est indispensable, mais ce n'est pas suffisant. Ce qui manque, c'est une véritable politique d'adaptation climatique. Comme le dit le proverbe, « mieux vaut prévenir que guérir ». Pourquoi ce principe de bon sens n'est-il pas appliqué à l'écologie ? Ces catastrophes naturelles n'ont rien de naturel. (*Mme Dominique Voynet applaudit.*) Elles sont le résultat direct de nos choix en matière de politique environnementale, d'urbanisation et de lutte contre le dérèglement climatique.

L'artificialisation des terres aggrave les risques d'inondation, tandis que le réchauffement climatique accentue la fréquence et l'intensité des épisodes extrêmes.

M. Philippe Vigier . Elle a raison !

Mme Sandrine Le Feur . Nous devons anticiper, ne pas nous contenter de réagir, et surtout éviter de subir. La résilience de nos territoires, la protection des sols et le maintien de l'objectif zéro artificialisation nette sont des leviers essentiels. (*MM. Dominique Potier et Erwan Balanant applaudissent.*)

Madame la ministre, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour que l'adaptation climatique devienne une priorité régalienne, au même titre que la sécurité ou la justice, puisqu'elle touche à la raison d'être de l'État, qui est de protéger les citoyens ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et sur quelques bancs des groupes HOR et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et

de la pêche . Je veux d'abord redire mon soutien à nos compatriotes victimes des récentes intempéries. Vous êtes impliquée sur le territoire et vous avez été à l'écoute de vos administrés,...

M. Julien Odoul . Cette lèche permanente...

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrevous savez donc combien les conséquences de ces intempéries sont lourdes et fragilisent nos concitoyens.

Au-delà des dégâts matériels, ces événements climatiques portent atteinte à ce qui fait une vie, aux souvenirs, et ils vont parfois jusqu'à remettre en cause la transmission du patrimoine, qui se trouve réduit à zéro.

Vous avez raison de rappeler que ces inondations sont la preuve flagrante des effets du réchauffement climatique. L'année dernière, les agents de Vigicrues (*MM. Laurent Jacobelli et Julien Odoul sourient*) ont été mobilisés un jour sur quatre en cellule de crise, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Un jour sur quatre : c'est deux fois plus qu'en 2006, année de création de Vigicrues. (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.)

Le dérèglement climatique, vous avez raison de le dire, est un enjeu majeur de sécurité pour nos concitoyens. Pour nous protéger de cette menace, nous avons une méthode et deux leviers. La méthode, c'est la planification écologique, et elle avance. Le premier levier, c'est la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre : elle était de 5,8 % en 2023, elle se poursuit et nous devons continuer d'être au rendez-vous. Le deuxième levier, c'est le plan national d'adaptation au changement climatique et les moyens que nous mettons derrière ce plan : je rappelle que le fonds Barnier a été augmenté de plus de 30 %, alors même que nous faisons des efforts considérables en matière de finances publiques.

M. Pierre Cordier . Très bien, Michel Barnier !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Ce plan permettra de renforcer nos outils de prévision des aléas climatiques et d'adapter nos infrastructures.

M. Pierre Cordier . Pas du tout !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Et je répète que l'objectif ZAN est la meilleure réponse aux inondations. Il est important... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de Mme la ministre. – Les députés du groupe EPR applaudissent cette dernière.)*

M. Pierre Cordier . Il faut avoir été élu local pour comprendre le ZAN !

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Le Feur](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 354

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2025